

## 1) Honoraires de transaction pour les locaux à usage d'habitation

**Vente : maison, villa, appartement, immeuble et terrain**

Prix de vente	Mandat simple montant maximum	Mandat exclusif montant maximum	
0 à 249 999 €	6%*	5,5%*	
250 000 à 749 999 €	5,5%	4,5%	
750 000 à 1 199 999 €	4,0%	3,5%	
>1 200 000€	3,5%	3,0%	

(\* ) avec un minimum de 6 030 €

Honoraires charge vendeurs / Taux de Iva en vigueur 20%.

**Vente : Box et garage**

Forfait Parking / Garage prix de vente jusqu'à 15 000€ : 2 500€

Forfait Parking / Garage prix de vente jusqu'à 30 000€ : 3 500€

## 2) Honoraires de transaction pour les terrains à bâtir

10% TTC avec un minimum de 4000 € TTC

## 3) Honoraires de transaction des locaux commerciaux ou industriels et fonds de commerce

10% TTC avec un minimum de 6000 € TTC

## 4) Honoraires de location

**Honoraires à la charge du bailleur et du locataire**

- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : indice ALLUR : 10 € TTC du m<sup>2</sup>
- État des lieux : 3 € TTC du m<sup>2</sup> pour l'établissement de l'état des lieux.

## 5) Avis de valeur et expertise de valeur vénale

- Avis de valeur suivi d'un mandat de vente : GRATUIT.
- Avis de valeur pour l'immobilier résidentiel : 120 € TTC.
- Avis de valeur pour les immeubles : sur devis en fonction du nombre de lots.
- Avis de valeur pour les locaux commerciaux d'une surface inférieure à 300 m<sup>2</sup> : 300 € TTC (sur devis pour des surfaces supérieures).
- Expertise de valeur vénale : sur devis.